

LES RÈGLEMENTS

À la délivrance du permis, la Fondation du Cégep de Trois-Rivières mettra en vente 3 750 billets de tirage loto pour gagner un des 16 prix offerts d'une valeur totale de 4 056 \$. Chaque billet, des 3 750 émis, donne le droit de gagner un seul des 16 prix. Le numéro de la licence de tirage de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) apparaissant sur les billets est : **L-05643**.

No lot	Description des prix	Valeur (taxes exclues)
01	Un forfait pour deux personnes « Évasion absolue » comprenant une nuitée en suite luxueuse, le petit-déjeuner, l'accès à l'expérience thermale, un crédit de 60 \$ au restaurant et un massage ou un soin de 60 minutes, gracieuseté du KiNipi spa nordique & hébergement	900 \$
02-03	Deux abonnements annuels à la salle d'entraînement du Cégep de Trois-Rivières, d'une valeur de 374 \$ chacun	748 \$
04	Une carte-cadeau de Sports Experts	500 \$
05	Un forfait couette et détente incluant une nuitée, petit déjeuner buffet, service, accès à l'Espace Aqua-Détente 4 saisons et activités sur place à l'Auberge Godefroy	435 \$
06	Un souper table d'hôte 5 services pour deux personnes au restaurant de l'Auberge du Lac St-Pierre	246 \$
07	Une carte-cadeau applicable au restaurant Poivre Noir	200 \$
08	Une carte-cadeau applicable sur un abonnement au Complexe sportif Promutuel Assurance	200 \$
09	Quatre billets pour la finale IPRA Canada 2027 gracieuseté du Festival Western de St-Tite	160 \$
10	Un sac à main Stacey de la marque Lambert, gracieuseté de Caron Chaussures	150 \$
11	Une carte-cadeau applicable chez Passion Lavande	100 \$
12	Une carte-cadeau applicable au restaurant Ô Quai des brasseurs	100 \$
13	Une carte-cadeau applicable chez Urbanithé (achat en ligne seulement)	100 \$
14	Une paire de billets de saison automne 2027 pour l'équipe de Football Diablos du Cégep de Trois-Rivières	90 \$
15	Un laissez-passer estival familial et une vignette de stationnement estivale à l'Île St-Quentin	75 \$
16	Un laissez-passer pour une famille pour la visite du musée Boréal	52 \$
	TOTAL	4 056 \$

DATE DU TIRAGE ET RÉCLAMATION DES PRIX

- Ces prix feront l'objet d'un tirage qui se tiendra, le jeudi 15 avril 2027 à 13h30 dans le hall du Théâtre du Cégep de Trois-Rivières, 3175 boul. Laviolette, Pavillon des Humanités, Trois-Rivières. Les numéros gagnants seront affichés sur le site web <https://fondation.cegeptr.qc.ca/actualites/>.
- Les prix devront être réclamés au bureau de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières, situé au 3175, boul. Laviolette, Pavillon des Humanités, local HA-2019, Trois-Rivières. La date ultime pour la réclamation des prix est le vendredi 14 mai 2027 à 12 h. Si les prix ne sont pas réclamés, ceux-ci deviendront la propriété de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières et cette dernière est libre d'en disposer comme bon lui semble.
- Les prix sont non échangeables et non monnayables. Les gagnants devront les accepter tels quels.
- Les prix seront tirés au sort en ordre croissant, allant de la plus petite à la plus grande valeur.

- La Fondation du Cégep de Trois-Rivières communiquera avec les personnes gagnantes par téléphone ou par courriel au plus tard le jeudi 22 avril 2027. Elles seront informées de la manière dont elles pourront prendre possession de leur prix. Ces personnes devront signer une formule de déclaration et d'exonération de responsabilité.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Pour être admissible au tirage au sort, **toute personne doit être âgée de 18 ans et plus et être résidente du Québec.**
- Les personnes qui ne sont pas éligibles à la loto de la Fondation 2026-2027 sont :
 - Les employés de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières;
- Les membres du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières;
 - Ainsi que toutes les personnes vivant sous le même toit que ceux-ci.

MODE DE PARTICIPATION

- Les 3750 billets disponibles sont numérotés de 0001 à 3750.
- L'achat d'un billet au coût de 20 \$ n'est pas remboursable.
- Il n'y a pas de limite quant au nombre de billets que peut acheter une personne.
- Pour participer à la loto 2026-2027 de la Fondation, chaque personne participante doit inscrire son nom et ses coordonnées sur le talon du billet.
- Les billets doivent être payés au moment de leur achat: par carte de crédit Visa, Mastercard ou en argent comptant. Les paiements par chèque ne sont pas acceptés.
- La fermeture pour la vente des billets est le mercredi 14 avril 2027 à 23h59.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Tout conflit sera soumis au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Trois-Rivières qui demandera, si nécessaire, un avis à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) afin de prendre une décision.
- Tout billet falsifié, mutilé, modifié ou de quel qu'autre façon altérée ou qui provient d'une source de distribution non autorisée ou qui résulte d'une erreur mécanique, humaine ou autres survenues au cours du processus d'impression sera rejeté pour nullité.
- La Fondation du Cégep de Trois-Rivières et tout intervenant relié à la loto n'assument aucune responsabilité quant à tous les dommages que les personnes participantes ou gagnantes pourraient subir en raison de leur participation à la présente loterie ou de l'acceptation et de l'utilisation de leur prix.
- L'achat d'un billet ne donne pas droit à un reçu fiscal.
- En participant à ce tirage, les personnes gagnantes autorisent la Fondation du Cégep de Trois-Rivières à utiliser leur nom, leur photo et leur lieu de résidence à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
- Les participants à la loto reconnaissent avoir pris connaissance des règlements, en comprendre les modalités et confirment leur admissibilité.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la Fondation du Cégep de Trois-Rivières au 819 376-1721 poste 2267.